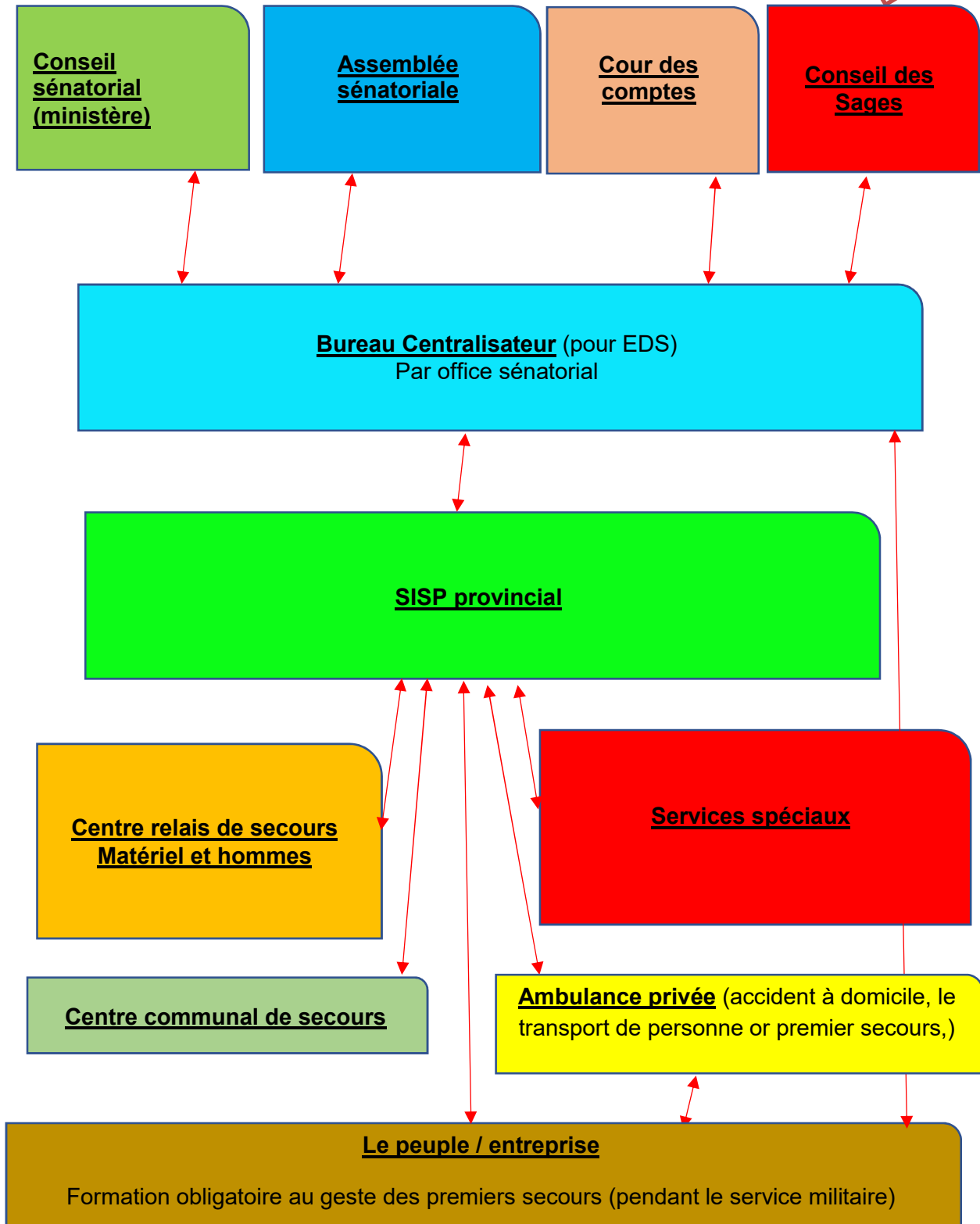




État de Savoie

**Projet
Version 1**

Organigramme des secours civils





Services des secours civils

Le peuple / entreprise

Formation obligatoire au geste des premiers secours (pendant le service militaire)

Les entreprises ont obligations de faire les mises à niveau aux gestes de premiers secours de ses salariés

Les Centres communaux de secours

(Avec environ une douzaine hommes)

C'est le lieu intervention de proximité pour les accidents de la route et les accidents au domicile. Ainsi que pour les feux de premier niveau.

Les Centres relais de secours (Matériel et hommes)

(1 centre tous les 15 km, avec environ une centaine hommes)

C'est le centre de soutien, de renforts en hommes et matériels pour les accidents de la route et les accidents au domicile. Ainsi que pour les feux de forêts, les feux industriels et les risques chimiques. C'est le lieu d'entraînement et de remise à niveau des sapeurs-pompiers quel que soit leur domaine d'activités.

Les Services spéciaux

Ce sont des services qui comprennent du matériels spécifiques et des hommes de formation spécifiques. Ils sont basés et rattaché au centre relais à proximité de leur lieu éventuel d'intervention.

Exemple de service :

Le secours en montagne (4 hélicoptère et guide),

La spéléologie et gouffre,

Le secours fluvial (plongeur),

Les feux de forêt (4 canadiens basé au centre du pays et 5 hélicoptères bombarder d'eau 1 par province),

Les risques chimique et séismique, etc.

Les Ambulances privées

C'est un service privé, leur implantation sur le territoire est libre ils devront obligatoirement est habilité et conventionné. Leur financement et leur cout de fonctionnement reste privé et sera à la charge des utilisateurs.

Leur champ d'action est restreint aux (accident à domicile, le transport de personne or premier secours,) toutefois ils pourront être réquisitionné en cas de besoin par le SDIS provincial.

Les SISP provinciaux

C'est le service d'intervention et de secours provincial. C'est le lieu de commandement et de coordination des secours.

Il abrite le service d'appel et de régulation des secours pour la province.

Il gère l'ensemble du parcs matériels et les investissements en matériels, ainsi que les effectifs humains.

C'est le lieu de formation des nouveaux sapeurs-pompiers quel que soit leur domaine d'activités.

Bureau Centralisateur (pour EDS) Par office sénatorial

C'est le lieu de centralisation et recueil de toutes les informations.

Il effectue les contrôles nécessaires pour éviter toute dérivent, en cas de dérivent, il informe immédiatement l'assemblée sénatorial et le Conseil sénatorial, qui prennent les mesures adéquates/

Il organise les services pour un fonctionnement optimal tous en respectant à la lettre la constitution.

Il répond aux requêtes des différents services,

Il travaille sur les projets de loi en étroite collaboration avec l'assemblée sénatorial, du Conseil sénatorial, la Cour des comptes, et le Conseil des Sages dont il dépend.

Assemblée sénatoriale

C'est le lieu où sont travaillé débattu et voté les lois au service du peuple. Pour cela il 'appui sur les bureaux centralisateurs, sur les maisons provinciales, sur les commissions internes, sur le conseil des sages, et en collaboration.



État de Savoie

**Projet
Version 1**

Conseil sénatorial (ministère)

C'est le lieu de gouvernance de la Savoie. Il donne les grandes lignes pour l'avenir du pays au service du peuple. Le Conseil sénatorial gouverne la Savoie, dirige l'administration, Il peut proposer des lois et les met en œuvre. Il se réunit une fois par semaine et informe le public de des décisions. Chaque semaine, le Conseil sénatorial se réunit pour sa rencontre hebdomadaire, au cours de laquelle il prend ses décisions.

Cour des comptes

C'est le lieu de contrôle financier et administratif des services public et des grandes entreprises public ou privée. Elle édite des rapports et directives qui ont un caractère obligatoire. Elle contrôle également les services du Conseil sénatorial (ministère), de l'Assemblée sénatoriale, du Conseil des Sages.

Conseil des Sages

C'est le lieu de contrôle de la légalité des lois, il effectue le tirage au sort des présidents de provinces et leurs conseillers, des sénateurs, du conseil sénatorial, et des membres du conseil des sages en cas de vacances.